



Le coin du CA

Notre newsletter à destination des adhérents de la ME3E !



Pssst ! Pour découvrir les administrateurs de notre association, c'est par ici ↘

Le Conseil d'administration souhaite partager avec vous la vie de la Maison de l'Enfance et de ses salariés en créant cette lettre d'information.

N'hésitez pas à vous désinscrire en bas de ce message si vous souhaitez ne plus rien recevoir.

Le saviez vous ?

La Maison de l'Enfance est une structure associative loi 1901, à but non lucratif. Son fonctionnement est régi par ses Statuts et son Règlement intérieur.

Le conseil d'administration (CA) prend les décisions en lien avec la vie courante, avec le support indéfectible de la Direction de la structure et de tous ses salariés. **Le conseil d'administration** est composé de **bénévoles**, tous adhérents de la maison de l'enfance.

Parmi les membres du **CA** sont élus les membres du **Bureau** : Président.e, Secrétaire, et Trésorier.e, chacun de ces postes peut également avoir un adjoint. Actuellement, le CA comporte 16 membre élus.

Pour en savoir plus, vous pouvez visiter notre site en cliquant sur le bouton ci-dessous.

En savoir plus



Goûter-rencontre

Les administrateurs sont venus échanger avec vous en fin de journée le 26 octobre pendant un goûter convivial. Des boissons, des gâteaux et des bonbons pour les enfants (et les parents) étaient prévus.

Merci à tous ceux qui ont pris le temps d'échanger avec nous. 😊

Restez à l'écoute, des prochaines rencontres seront planifiées !



Administrateurs ? Et si c'était vous ?

Je souhaite rejoindre le Conseil d'administration mais je ne sais pas comment faire 😞.

Pour rejoindre le conseil d'administration, il faut être **élu** parmi les membres adhérents de la maison de l'Enfance. Cela se passe lors de **l'Assemblée générale** annuelle de l'association qui a lieu en général en Mars. Il suffit d'être présent et de se manifester lors de l'appel aux candidatures. Vous pouvez également contacter les équipes de la Maison de l'Enfance en amont. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire !

✂ Faut-il avoir des compétences particulières pour rejoindre le CA ?

Pas du tout. Les membres du Conseil d'administration sont **tous bénévoles** avec des compétences multiples et variées ! Nous ne sommes pas des professionnels de la petite enfance et nous nous reposons sur les compétences des salariés de la Maison de l'Enfance pour les questions techniques. Nous représentons le point de vue des usagers de la structure. C'est un **travail d'équipe** !

🕒 M'engager ? Pourquoi pas, mais ça prend combien de temps ?

Le mandat d'un membre du conseil d'administration dure **3 ans**, et pour un membre du bureau, **un an**. Nous nous réunissons **4 fois par an** (une fois par trimestre) ainsi que lors de l'Assemblée Générale annuelle (une fois par an). S'il n'est pas possible de poursuivre son engagement, il est tout à fait possible de démissionner.

Les réunions ont lieu dans les locaux de la Maisons de l'Enfance, en soirée. Les dates sont fixées en avance, après sondage.

Chacun contribue selon ses disponibilités, les diverses initiatives sont communiquées au membres du CA qui participent ou non, selon leurs envies.

📅 Et pendant ces réunions, il se passe quoi exactement ?

Un ordre du jour est établi par les membres du bureau en collaboration avec la Direction. Les sujets abordent la vie associative en général, le nombre de séjours et d'ateliers, les budgets etc.

Certains sujets nécessitent un vote, d'autres sont purement informatifs. C'est un excellent moyen de comprendre ce qu'il se passe "derrière les portes" de la Maison de l'Enfance et de mieux connaître sa gestion.

Seuls les membres du CA peuvent y assister.

La prochaine réunion de notre CA se tiendra le 28 novembre.

[Contactez-nous](#)



Trois questions à un membre du CA

C'est **Julien** qui ouvre la marche

Mais qui es-tu Julien ?

Je suis Julien, vice-président de la Maison de l'Enfance depuis la dernière Assemblée Générale, et également papa d'une petite fille, Inès, qui vient de rentrer en maternelle.

Avais-tu fait de l'associatif avant de rejoindre la Maison de l'Enfance ?

Pas du tout ! J'ai souhaité m'engager pour apprendre et découvrir. Grâce à l'accompagnement des mes camarades du bureau et du CA j'ai énormément appris et souhaite poursuivre mon engagement avec enthousiasme et motivation.

Un conseil pour les futurs administrateurs ?

Lancez-vous ! C'est un excellent moyen de comprendre le fonctionnement de la Maison de l'enfance, et de faire connaissance avec d'autres parents.

Maison de l'Enfance du 3ème Est

274 rue Paul Bert, 69003, Lyon

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

